



COM

60 RUE VERGNIAUD  
75640 PARIS CEDEX 13  
tél. 01 40 78 31 64  
fax. 01 40 78 30 84  
www.fo-com.com  
postes@fo-com.com

## Apprentis et contrats de professionnalisation :

# USER ET JETER ?

### Les apprentis et contrats Pro sont les premiers sacrifiés sur « l'hôtel des Postes ».

Pourtant, une grande majorité de ces agents ont déjà effectué des CDD. La Poste « dans sa grande bonté » leur propose d'intégrer une de ces deux formations (en fonction de l'âge de l'agent), seul moyen selon elle d'être embauché.

Résultat ? Les contrats Pro et les apprentis sont utilisés tout au long de leur formation comme force de travail variable à bas prix (rouleur, quoi !) moins cher qu'un CDD ou qu'un intérimaire et qui n'apparaît pas dans les effectifs ! Certains n'ont eu aucun tuteur (pourtant obligatoire) et ont été employés comme des CDD de remplacement alors que La Poste bénéficie de substantiels allègements de charges sous couvert d'un stage de formation !

Et une fois le diplôme ou certificat en main, on les invite à rester chez eux, travailler loin ou attendre... Attendre une hypothétique embauche à La Poste mais loin de là où ils ont été formés ! Et bien sûr sans aucune aide au logement ou aide au déménagement (il faut être postier).



Après une année sans apprenti, la Poste annonce l'ouverture de nouvelles sessions dès la rentrée.

## STOP ! Arrêtons le massacre !!!

- FO rappelle à ces directeurs zélés que lorsque le motif d'embauche est FAUX, la requalification du contrat en CDI est de droit devant un conseil de prud'hommes.
- FO exige l'embauche immédiate de tous les apprentis et tous les bénéficiaires de contrats de professionnalisation dans les établissements où ils ont été formés. C'est d'ailleurs ce que demandent les directeurs d'établissement en manque de personnel.
- FO refuse toute nouvelle session « apprentis » ou « contrats Pro » tant que les anciens lauréats n'auront pas été embauchés.
- Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation sont un bon moyen de recruter des jeunes mais il faut s'en servir à bon escient.
- FO refuse que les apprentis et contrats Pro servent de variable d'ajustement, ils ne seront pas les sous-salariés dont rêve La Poste, pressés comme des citrons et jetés comme des kleenex !

**FO REFUSE LA LOGIQUE DES POSTIERS « KLEENEX »  
FORCE OUVRIÈRE DÉFEND ET DÉFENDRA CETTE JEUNESSE SACRIFIÉE**